



Cicéron et Hippocrate : règles pour le médecin qui témoigne



Assemblée des délégués



Professeur Urs Eiholzer

courrier

du médecin vaudois



Tourisme médical

Partir pour guérir

Ouverture et reprise d'un cabinet médical

Le séminaire est destiné aux médecins sur le point d'ouvrir ou de reprendre un cabinet médical.

Contenu: **Business plan** (préparation du plan de financement et crédit d'exploitation, financement par la banque), **Aménagement** (implantation, projet et concept d'aménagement, choix du mobilier, budget), **Estimation d'un cabinet** (inventaire et goodwill), **Administration d'un cabinet médical** (dans le cabinet, par la banque), **Assurances** (toutes les assurances à l'intérieur et autour du cabinet), **Passage du statut de salarié à celui d'indépendant et fiscalité.**

Documentation: Basé sur une check-liste pour l'ouverture d'un cabinet médical, le classeur remis à chaque participant contient toutes les informations utiles pendant et après le séminaire.

Gratuit pour les membres FMH Services

Les coûts sont pris en charge par divers sponsors (voir www.fmhservices.ch).

K20 Séminaire	Je 08 mars 2012	Lausanne	13h30 – 18h00	World Trade Center
K21 Séminaire	Je 31 mai 2012	Genève	13h30 – 18h00	Crowne Plaza
K22 Séminaire	Je 13 septembre 2012	Lausanne	17h00 – 21h30	World Trade Center
K23 Séminaire	Je 22 novembre 2012	Genève	17h00 – 21h30	Crowne Plaza

Remise d'un cabinet médical

Le séminaire s'adresse aux médecins désirant remettre un cabinet médical.

Contenu: **Aspects juridiques** (autour du contrat de remise/reprise), **Estimation d'inventaire et goodwill d'un cabinet**, **Assurances** (prévoyance, assurances à l'intérieur et autour du cabinet), **Conséquences fiscales d'une remise.**

Documentation: Les participants au séminaire reçoivent un classeur et les documents contenant des conseils pratiques au sujet de la remise d'un cabinet médical.

Gratuit pour les membres FMH Services

Les coûts sont pris en charge par divers sponsors (voir www.fmhservices.ch).

K24 Séminaire	Je 10 mai 2012	Lausanne	17h00 – 21h30	World Trade Center
K25 Séminaire	Je 15 novembre 2012	Genève	17h00 – 21h30	Crowne Plaza

Cabinet de groupe

Le séminaire s'adresse aux médecins désirant former un cabinet de groupe.

Contenu: **Esprit d'entreprise** (Traite des différences entre un cabinet de groupe et un cabinet individuel, et des différentes gestions). **Modèles de cabinet / formes juridiques / finances / fiscalité** (cette partie sera consacrée à la présentation transparente des différents modèles de cabinets, des formes juridiques possibles, du financement et de la planification fiscale). **Assurances / Prévoyance professionnelle** (prévoyance, différentes assurances nécessaires). **Rapport d'expérience** (pour clore le séminaire, un médecin (co-fondateur d'un cabinet de groupe) de la région fait part de ses expériences).

Gratuit pour les membres FMH Services

Les coûts sont pris en charge par divers sponsors (voir www.fmhservices.ch).

K85 Séminaire	Je 20 septembre 2012	Lausanne	13h30 – 18h00	World Trade Center
----------------------	----------------------	-----------------	---------------	---------------------------

Inscription et information

Site internet www.fmhservices.ch ou FMH Consulting Services, Mme Cornelia Steinmann, Burghöhe 1, 6208 Oberkirch, Tél. 041 925 00 77, Fax 041 921 05 86

Remarque

Les adresses des participants aux séminaires dont les coûts sont couverts en partie ou totalement par des sponsors sont communiquées aux sponsors concernés.

Conditions d'annulation

Un montant est perçu pour une absence ou une annulation. Il est de:

- ♣ CHF 50.– par personne dans les 15 jours avant le début du séminaire
- ♣ CHF 100.– par personne dans les 7 jours avant le début du séminaire

édito



Dr Louis-Alphonse Crespo

Dossier 5

La médecine s'exporte et s'importe, le tourisme médical est international et national. Notre Dossier aborde quelques aspects de ce phénomène à travers des exemples de ce qui se passe notamment entre le Canada et les Etats-Unis ainsi qu'en Asie. A lire aussi, l'article sur la présence d'étrangers dans les cliniques vaudoises et les échanges dans le domaine de la procréation médicalement assistée.

SVM Express 12

Reflets de l'Assemblée des délégués de novembre

Portrait de membre 20

Spécialiste de l'endocrinologie pédiatrique et psychanalyste, le professeur Urs Eiholzer est à la tête du PEZZ (Pädiatrisch-Endokrinologisches Zentrum Zürich). Alémanique de cœur, il partage son temps entre Zurich et un peu Lausanne. Membre de la SVM, il est resté attaché au canton de Vaud où il a vécu et travaillé avec bonheur.

Patients sans frontières

Pendant plus d'un millénaire, le patient ne connaissait pas les frontières. A l'aube du tourisme alpestre, la Suisse des sanatoriums accueillait des malades illustres en quête d'altitude ou de phthisiologues attentifs. Le pèlerinage freudien des névrosés fortunés aboutissait à Vienne même s'il transitait parfois par la Zurich jungienne. Baraquer offrait à Barcelone un chef trois étoiles adoubé par les guides du bouche-à-oreille ophtalmologique. Le Brésil réputé pour ses plages l'était aussi de façon plus confidentielle, pour les bistouris qui remodelaient les plastiques célèbres en mal de retouches.

Bismarck posera la première pierre des murs administratifs qui, pendant plus d'un demi siècle, emprisonneront les malades dans les ghettos nationaux de santé publique. Seuls les patients fortunés ou les privilégiés d'une nomenclatura secrétée du Canada aux Balkans par le socialisme triomphant transgresseront les frontières pour accéder à la technologie ou au luxe discret d'oasis privées de pays médicalement avancés tels que la Suisse ou les Etats-Unis.

Houston ou Cleveland demeurent des centres de référence pour l'oncologie salvatrice ou la cardio-chirurgie de pointe. La Suisse offre ses havres du rajeunissement ou du traitement personnalisé. La globalisation de la technologie médicale et l'accès instantané à l'information permettent cependant aujourd'hui à nombre de pays émergents de rivaliser, à des prix défiant toute concurrence, avec les destinations classiques du tourisme médical. Cela dans des domaines allant de la chirurgie électorale à la procréation assistée en passant par la vente et la greffe d'organes.

Au-delà de l'impact salubre d'une libre concurrence entre services médicaux de pays limitrophes ou lointains, les brèches ouvertes par le tourisme médical offrent aux patients des ressources thérapeutiques souvent inaccessibles chez eux. Elles affranchissent aussi le contrat médical et son mandat thérapeutique de contraintes extérieures délétères.



LE RÉSEAU SUISSE DE LABORATOIRES RÉGIONAUX

aarelab

Medizinisches Labor
www.aarelab.ch

aurigen

centre de génétique et pathologie
www.aurigen.ch

axeslab

laboratoire d'analyses
www.axeslab.ch

bbv

analyses cliniques et toxicologiques
www.labobbv.ch

bioanalytica

Medizinisches Labor
www.bioanalytica.ch

bioexam

Labor für Lebensmittel • Heilmittel • Hygiene
www.bioexam.ch

dianalabs

analyses médicales
www.dianalabs.ch

dianalabs *romandie*

dianapath

laboratoire de pathologie
www.dianapath.ch

hpp-ecobion

analyse • expertise • HACCP

mcl

Medizinische Laboratorien
www.mcl.ch

polyanalytic

analyses médicales
www.polyanalytic.ch

toggweiler

Medizinische Laboratorien
www.toggweiler.ch

Des services de support médical par les analyses au travers d'entreprises suisses régionales et de compétences nationales.

BERNE • FRIBOURG • GENÈVE • LAUSANNE • LA CHAUX-DE-FONDS
• LUCERNE • MARTIGNY • SOLEURE • ZURICH

dossier



Frederik Cyrus Roeder*

Le tourisme médical est en marche en Asie

Dans le secteur secondaire, on entend par «avantage compétitif», la production de biens dans un pays où la main-d'œuvre est moins chère ou à rendement élevé et leur exportation dans le reste du monde. Le consommateur n'a aucune frontière à franchir, il peut se procurer et consommer ces biens dans son propre pays.

L'«arbitrage géographique» existe aussi dans le secteur tertiaire. Résultats ou conseils sont transmis par téléphone, vidéoconférence ou internet sans le déplacement de l'une ou l'autre des parties.

L'augmentation du coût de la santé, la hausse des franchises et le vieillissement de la population dans les pays occiden-

taux favorisent les services d'arbitrage géographique dans le domaine médical. Dans ce secteur toutefois, le déplacement du patient ou du médecin est inévitable, la prise en charge médicale exigeant le plus souvent un contact direct.

Déjà près de trois millions de «touristes médicaux» en 2007

La concurrence des services médicaux proposés par l'Asie pourrait influencer radicalement la marche des systèmes de santé dans bon nombre de pays riches. De nombreux pays asiatiques font un effort particulier pour développer l'industrie du tourisme médical en proposant notamment des traitements de pointe aux prix les plus bas. Des efforts qui portent déjà leurs fruits, à en juger par les taux de croissance annuels à deux chiffres des ressortissants de pays occidentaux qui choisissent de se faire soigner à l'étranger. Le groupe de recherche indien RNCOS a estimé à 2,9 millions le nombre de touristes médicaux en Asie en 2007. L'industrie du tourisme médical en

* Economiste et professeur invité à l'Université lithuanienne des sciences de la santé, Frederik Cyrus Roeder dirige Healthcare Solutions, et a publié une étude remarquable sur le tourisme médical en Asie (<http://europe-health-care.eu/special-report-medical-tourism-in-east-asia/>).



Du tourisme médical à la délocalisation

Pierre-André Repond, secrétaire général



Selon les circonstances, le tourisme en général peut déboucher sur de véritables découvertes ou à l'opposé, lorsqu'il est massif, sur des formes très appauvries de la relation à un pays et sa population.

Il en va de même du tourisme médical. Si l'on pensait pouvoir passer de l'usage limité et volontaire actuel à une pratique à large échelle sous contrainte de coûts, le risque serait bien réel pour ce nouveau tourisme médical d'entraîner une dégradation de la relation thérapeutique, donc du résultat escompté.

Ceci dépend finalement de la représentation que l'on se fait du corps humain et éventuellement de l'esprit comme une «chose» à réparer, de la médecine comme un service dominé par la rationalité du commerce mondial, à la seule aune de la concurrence économique. Dans cette hypothèse, l'industrie de la santé, sinon la médecine, sera digne de figurer dans le prochain charter de la délocalisation. Dans un premier temps il serait sans doute plus facile de délocaliser les assurances que les patients.

À COMMANDER ET CONSOMMER SANS RÉSERVE!



**QUE VOUS SOYEZ RANDONNEUR, NAVIGATEUR, TOURISTE, PASSIONNÉ
PAR LA NATURE, GOURMAND, HÉDONISTE OU... SIMPLEMENT CURIEUX,
ALORS LE GUIDE DU LÉMAN EST FAIT POUR VOUS!**

inedit

En vente au prix de **CHF 39.-** auprès d'**Inédit Publications SA**, avenue Dapples 7, Case postale 900, 1001 Lausanne, tél. +41 21 695 95 95, info@inedit.ch, www.inedit.ch

dossier

➤ Asie devrait générer des revenus s'élevant à plus de 4 milliards de dollars en 2012, pour une croissance annuelle de 17,6% entre 2007 et 2012.

Si certaines estimations diffèrent, c'est parce que les définitions du tourisme médical peuvent varier. Les évaluations les plus basses recensent généralement les personnes qui se sont rendues à l'étranger dans l'unique but de se faire soigner, alors que les plus élevées comptabilisent les soins prodigués aux expatriés.

Ce qui explique le tourisme médical

Nous avons identifié cinq raisons principales conduisant un patient à se rendre à l'étranger pour y suivre un traitement médical:

- **L'avantage économique:** les disparités géographiques qui permettent de baisser le coût des soins médicaux sont vraisemblablement le premier facteur du tourisme médical. Les différences de prix des services sont parfois telles que les Occidentaux souhaitant suivre un traitement particulier remettent en question le recours à leur fournisseur de soins habituel. Outre l'offre médicale, la qualité générale du séjour hospitalier proposée est souvent élevée et digne de standards hôteliers de catégorie supérieure.
- **L'accès rapide aux soins:** les systèmes de santé occidentaux ont souvent recours aux listes d'attente pour les procédures médicales, moyen détourné pour rationner les soins. Les cas qui ne sont pas considérés comme des urgences doivent programmer leurs interventions longtemps à l'avance et

attendre plusieurs mois avant d'être traités dans le système de santé de leur pays. Les prestataires du tourisme médical en Asie proposent un accès très rapide aux soins, offrant aux patients occidentaux un traitement sans délai et ainsi une meilleure qualité de vie.

- **La couverture d'assurance:** dans les pays occidentaux, tant les systèmes de santé publics que les assureurs privés appliquent des franchises ou des quotes-parts ou refusent de prendre certaines interventions en charge; les systèmes de *managed care* limitent également le choix du médecin.
- **La disponibilité des traitements médicaux:** il arrive que des procédures médicales novatrices ne soient pas encore autorisées par certains systèmes de santé. Toutefois, une personne dans un état de santé grave ne peut pas se permettre d'attendre que tel ou tel traitement soit approuvé par la réglementation en vigueur dans son pays, c'est pourquoi certains patients se voient contraints de chercher d'autres pays qui auraient accepté plus rapidement le traitement souhaité. Il arrive aussi que certaines procédures médicales ne soient tout simplement pas légalement autorisées dans un pays mais acceptées ailleurs.
- **La confidentialité:** certaines interventions médicales exigent un haut degré de confidentialité et les patients préfèrent la discrétion lorsqu'ils se soumettent à de telles procédures.

Traduit de l'anglais par Camille Wurlod et adapté par Louis-Alphonse Crespo

Ce qu'en pense...

Henri Mathis, porte-parole de la Suva



Les frontières cantonales tombent...

Les mouvements de patients d'un canton à l'autre ne relèvent pas du tourisme médical mais du simple pragmatisme.

Après un accident, l'attente prolongée d'une opération compromet la guérison du patient, pénalise l'entreprise qui l'emploie et coûte cher en indemnités journalières. Afin

de pallier l'engorgement des files d'attente en chirurgie élective, la Suva a par exemple développé pour ses assurés une passerelle entre les HUG et l'hôpital de Nyon. La LAA, contrairement à la LAMal, «n'impose» pas de frontières.

Celles-ci tendent d'ailleurs à s'estomper. Pour preuve, l'annonce récente que les patients pourront choisir le CHUV ou l'Hôpital cantonal du Valais pour une intervention en cardiologie.

dossier

MediBid

Une entreprise de libre-échange médical au service du patient

Interview de Ralph F. Weber, économiste canadien, auteur de *Medicrats* (www.medicrats.com) et cofondateur de MediBid (www.medibid.com), entreprise globale de services qui met patients et médecins en contact sans restrictions géographiques.

Comment fonctionne MediBid?

MediBid applique un concept aussi ancien que la médecine. Avant l'arrivée du tiers payant et du *managed care*, celui qui avait besoin d'un médecin demandait conseil à sa famille, à son voisin, à ses amis ou consultait simplement l'annuaire téléphonique. Le médecin proposait un traitement en orientant volontiers son patient sur les coûts prévisibles. Le contrat thérapeutique s'établissait naturellement sans que les parties aient à se préoccuper de directives ou restrictions de tiers. MediBid réactualise et facilite cette relation contractuelle à l'ère d'internet.

Qu'est-ce qui vous a poussés à fonder MediBid?

Ce sont nos expériences personnelles avec le système de santé étatisé canadien. Nous étions las de voir famille ou amis subir les conséquences de choix et décisions dictés par la bureaucratie sans tenir compte du médecin ou de son patient. Nous avons également réalisé que ceux que la socialisation de la santé prétendait protéger étaient précisément ceux qui en pâtissaient le plus. Au Canada, le système profite avant tout aux politiciens, aux athlètes professionnels et même aux détenus de droit commun, qui échappent tous aux files d'attente. Ceci au détriment du malade ordinaire, confronté à des délais de prise en charge qui pérennisent ses souffrances et hypothèquent sa guérison.

Qu'est-ce que MediBid a apporté aux patients?

MediBid offre aux patients plus de transparence en matière de santé et de soins médicaux qu'ils n'en ont connu depuis plus d'un quart de siècle. Nous avons en effet été soumis à une désinformation concernant l'économie de la santé. En réalité, une nébuleuse médicratique omniprésente influencée par les lobbys décide quels soins seront prodigués à qui et à quel prix. MediBid propose avant tout un réseau

international de professionnels de la santé que tout patient peut comparer et choisir sans contraintes administratives.

En quoi MediBid encourage-t-elle une saine compétition?

Par son système d'appel d'offres comparatives, MediBid incite les médecins à proposer des services spécifiques comportant une estimation réaliste et acceptable des coûts. Il permet aussi aux patients de comparer et choisir de façon différenciée le praticien ou l'établissement qui lui convient en fonction de sa réputation, de la localisation géographique ou des coûts attendus. Indépendamment de codes tarifaires d'assurances ou services de santé qui échappent le plus souvent à toute réalité économique.

Combien de médecins adhèrent à MediBid?

MediBid compte actuellement plus de 5000 médecins inscrits à travers le monde. Ses adhérents soutiennent évidemment le concept. Les émoluments de MediBid ne sont rédhibitoires ni pour le médecin ni pour le patient, l'objectif premier étant l'accessibilité. Le modèle MediBid ouvre aux uns comme aux autres un réel marché libre de la médecine au bénéfice de tous.

Témoignage d'une patiente et médecin

«C'est en tant que patiente que j'ai eu recours à MediBid. J'ai ainsi découvert une option thérapeutique que je ne connaissais pas. J'ai rapidement reçu une offre très raisonnable correspondant apparemment à environ 43% des tarifs usuels. Mes interlocuteurs se sont avérés compétents et à l'écoute et les équipements de haute qualité. Ce service est d'une grande valeur pour les patients comme pour les médecins.»

Dresse Jane Orient, directrice exécutive de l'AAPS (Association of American Physicians & Surgeons)



Pierre-Frédéric Guex

Patients étrangers en Suisse

Une clientèle petite mais importante

Autre volet de notre Dossier : les patients qui viennent de l'étranger pour se faire soigner en Suisse. Rencontre avec Pierre-Frédéric Guex, directeur de la Clinique Cecil à Lausanne et président de Vaud Cliniques.

Malgré les hautes compétences et la réputation de notre médecine, la clientèle «privée» des cliniques vaudoises n'est que de 3 à 5%, si on ne prend bien sûr pas en compte les statistiques des établissements qui offrent des soins de remise en forme et de chirurgie purement esthétique. A noter que même la Clinique de La Prairie ne compte que 60% de patients venant de l'étranger. P.-F. Guex fait remarquer que celle de Genolier, avec ses options VIP, est aussi atypique puisqu'elle s'adresse en partie à une clientèle spécifique et limitée.

La Clinique Cecil accueille des patients étrangers, et parfois célèbres, depuis les années 1960. Ils se recrutent aujourd'hui essentiellement en Russie et dans les Emirats arabes. Mais les statistiques montrent que les patients français, allemands et italiens sont également bien présents en Suisse. P.-F. Guex précise que si la raison principale de leur venue est un manque de confiance dans la médecine de leur pays, il existe aussi des freins à la décision de venir se faire soigner chez nous: la distance ainsi que les démarches et la difficulté du suivi médical qui en découlent, les coûts (même les gens très riches comptent!) et la langue sont les principaux. Il faut aussi prendre en compte les liens qui unissent culturellement et historiquement des pays. Par exemple, un Maghrébin ira se faire soigner à Paris, un Egyptien à Londres, un Ethiopien à Rome et un Turc en Allemagne.

Le réseautage reste le meilleur marketing

Cette réalité du marché crée à l'évidence des difficultés à promouvoir les prestations médicales des cliniques pour lesquelles la publicité est évidemment interdite en Suisse. De plus, ces dernières années, l'évolution vers une meilleure – voire une excellente – qualité de médecine dans les pays qui recouraient à nos services est visible. Expérience faite, Pierre-Frédéric Guex continue à affirmer que les liens personnels

restent le meilleur moyen de se faire connaître et de créer des réseaux. Face à la forte concurrence d'autres pays, il faut offrir des «plus». Par exemple, la rapidité de réaction et d'action qui sera primordiale pour le futur patient, l'aide à l'obtention de visas, l'accueil dès l'aéroport, la disponibilité médicale ainsi que divers services annexes, tel un interprète. Une collaboratrice est d'ailleurs spécialement dédiée à ces tâches à la Clinique Cecil. Un patient satisfait sera un excellent prescripteur pour d'autres personnes de son entourage, créant ainsi un nouveau filon dans le réseau. Dans ce domaine aussi, P.-F. Guex croit dans la qualité de la relation humaine et dans **l'indispensable «capital confiance» que seul le médecin peut offrir au malade.**

La part de marché constituée par les patients étrangers ne va pas se développer fortement à l'avenir, affirme le président des cliniques vaudoises. Des centres spécialisés de pointe existent un peu partout dans les pays riches et naissent dans les pays émergents, géographiquement plus proches de cette clientèle spécifique. Ils lui offrent désormais une médecine à des coûts moindres pour une qualité plus ou moins comparable.

«Portrait-robot» du patient vivant à l'étranger:

- Jouit de moyens financiers importants;
- Vit dans une région qui ne dispose pas de compétences et/ou d'infrastructures nécessaires;
- N'a pas confiance dans la médecine de son pays;
- Cherche un complément de diagnostic ou veut se soumettre à un check-up;
- A besoin d'une chirurgie spécifique lourde (orthopédie, cardiologie, urologie, gynécologie, reconstruction, etc.).

dossier

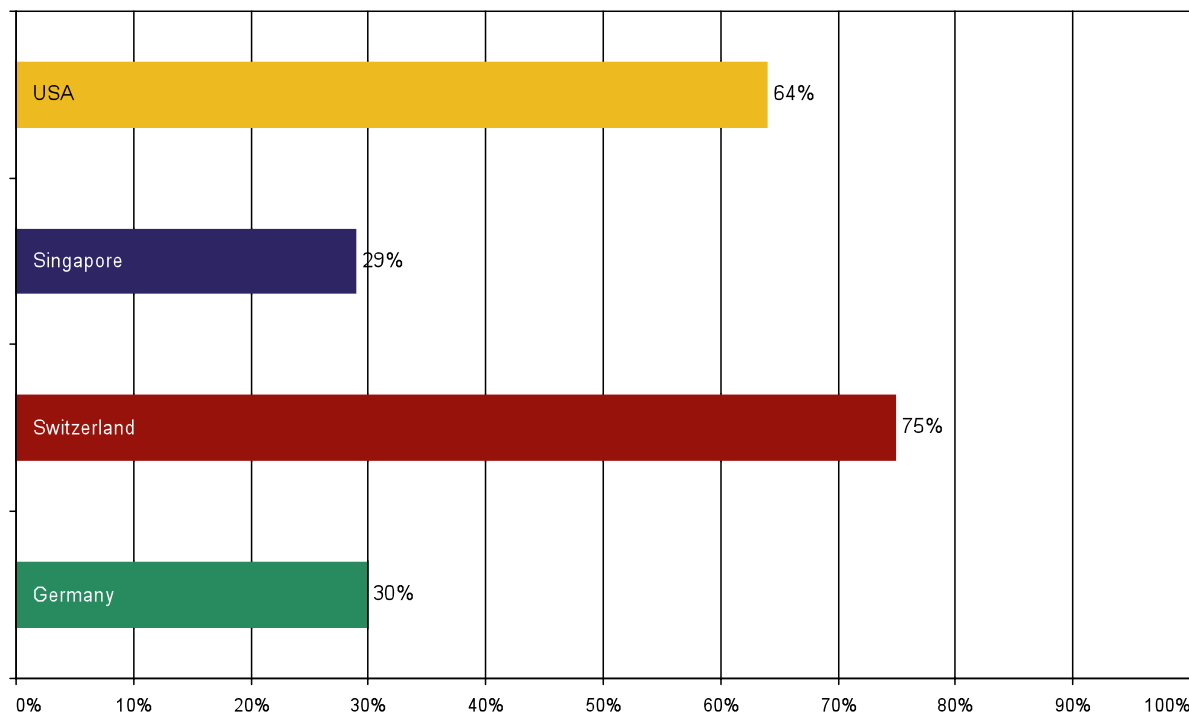
Satisfaction des médecins et qualité Une étude multinationale révélatrice

Une étude multinationale (Allemagne, Suisse, Singapour et USA) du *Consensus Research Group NY*, mandaté par *Médecine & Liberté*, analyse les perceptions de 1000 médecins sur leur degré d'autonomie et de satisfaction professionnelle ainsi que sur l'impact des contraintes administratives sur la prise en charge du patient.

La Suisse devance de peu les USA pour le degré de satisfaction professionnelle du médecin. L'étude dévoile en revanche l'importante frustration des médecins allemands face aux contraintes administratives de leur système de santé (62% d'insatisfaits contre 17% en Suisse!). Cela explique sans doute pourquoi un nombre croissant de praticiens d'outre-Rhin émigrent vers des cieux plus cléments, offrant ainsi aux touristes ou expatriés germaniques une prise en charge sans bureaucratie post-bismarckienne.

Etude comparative sur la satisfaction générale des médecins dans quatre pays.

Pourcentage de réactions positives (8 à 10 sur une échelle 0-10 de satisfaction)



References

1. Consensus Research Group. Report of findings: a Cross-country comparative study of physician autonomy; 2010. [http://www.medlib.ch/documents/%20042011MedLib StudyDeck.pdf](http://www.medlib.ch/documents/%20042011MedLib%20StudyDeck.pdf).
2. If Government Control Is So Great, Why Are German Physicians So Unhappy? Journal of American Physicians and Surgeons, 2011. <http://www.jpands.org/vol16no2/crespo.pdf>



Dresse Marysa Emery*



Dr Alexandre Megalo**

Procréation médicalement assistée

Une question éthique, personnelle et... légale

Deux spécialistes travaillant au CPMA (Centre de procréation médicalement assistée) à Lausanne disent en quoi le tourisme médical touche aussi leur quotidien.

La loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA) est entrée en vigueur en 2001 et régit la pratique clinique dans les 26 centres spécialisés en Suisse. Pour les personnes atteintes dans leur fertilité, la raison principale de s'engager dans une démarche à l'étranger est d'accéder à des traitements qui leur sont interdits par cette législation.

La LPMA spécifie que les traitements de procréation assistée sont subordonnés au bien de l'enfant et sont réservés aux couples hétérosexuels «qui, en considération de leur âge et de leur situation personnelle, paraissent être à même d'élever l'enfant jusqu'à sa majorité».

Ces traitements sont donc inaccessibles, par exemple, pour les hommes au-delà d'un certain âge, les personnes avec des maladies graves, les femmes seules et les couples homosexuels. Ces personnes pourront alors chercher de l'aide pour procréer au-delà des frontières suisses où les lois sont plus permissives. En cas de don de sperme, selon la LPMA, le couple doit encore être marié et accepter que l'enfant puisse, à sa majorité, accéder à l'identité du donneur de sperme. Ces contraintes sont également contournables par la procréation à l'étranger, dans les pays où l'anonymat est garanti (par exemple en Espagne, France, République tchèque).



Eclosion de blastocyste.

Inégalité homme/femme

Au contraire du don de sperme, le don d'ovocytes reste interdit en Suisse, ce qui empêche les couples, dont la femme présente une insuffisance ovarienne, de vivre une grossesse et une naissance. Cette inégalité homme/femme est incompréhensible pour un grand nombre de ces couples. Le fait que la majorité des pays européens pratiquent le don d'ovocytes encourage certains à franchir le pas pour tenter de procréer à l'étranger (par exemple en Espagne, Belgique, République tchèque, Finlande). Il en va de même pour le don d'embryon et, dans une moindre mesure, pour la maternité de substitution, qui sont également prohibés par la LPMA.

La Suisse est aussi parfois préférée

Cependant, le passage de la frontière suisse s'effectue aussi dans l'autre sens; certains couples viennent de l'étranger en Suisse pour un accès facilité aux traitements et une certaine qualité, parfois par désir de discrétion par rapport à leur entourage. Un autre motif concerne des couples, principalement français, dont le partenaire est stérile. Convaincus que leur enfant devrait avoir le choix de connaître l'identité du donneur de sperme s'il le souhaite, les conjoints demandent des inséminations avec le sperme d'un donneur non anonyme, comme l'exige la loi suisse.

Le questionnement éthique et personnel avant de s'engager dans une démarche de procréation assistée à l'étranger est fondamental: est-ce que je souhaite créer une vie de cette manière, suis-je confiant par rapport aux risques médicaux et psychosociaux, suis-je prêt à outrepasser la loi (le cas échéant), avec qui est-ce que je partage ce choix, suis-je en accord avec ma religion, avec mes proches, comment accueillir au mieux l'enfant et que lui dire? Ce «tourisme» de la procréation comporte donc d'énormes enjeux que les patients et tous les professionnels concernés se doivent d'encadrer par une réflexion préventive approfondie.

* FMH médecin praticien, médecine psychosomatique et psychosociale ASMPP

** FMH gynécologie-obstétrique, formation approfondie en médecine de la reproduction et gynécologie endocrinologique

svm express

Reflets de l'Assemblée des délégués du 24 novembre 2011

Outre l'habituelle présentation de la liste des futurs membres, la dernière Assemblée des délégués (AD) de l'année 2011 a accepté à l'unanimité le budget 2012 de la société. La valeur du point 2012 et le projet de révision du règlement de la garde ont donné lieu à des discussions nourries. A noter également des changements au sein du comité et de la commission de déontologie.

L'AD a commencé par accepter les 40 candidats à l'adhésion à la SVM (liste disponible sur www.svmed.ch, espace membres, Assemblées des délégués) auxquels nous souhaitons la bienvenue.

- Plusieurs élections ont ensuite eu lieu durant cette AD, soit :
- Le Prof. J. Cornuz a été élu au comité de la SVM, en remplacement du Prof. G. Waeber, démissionnaire. Conformément aux statuts, le Prof. J. Cornuz représente le corps professoral de la Faculté de biologie et médecine. Le Prof. G. Waeber a été chaleureusement remercié de son engagement tant au sein du comité qu'à la présidence de la Commission de formation continue;
 - La Dresse V. Monnier-Cornuz et le Dr B. Vuilleumier ont été reconduits aux postes de vice-présidents de la Société;
 - Le Dr P. Kohler a été réélu à la Commission de déontologie. Quant à la Dresse J. Berthoud Kundig, elle a été élue en remplacement de la Dresse F. Depeursinge, démissionnaire. Le président de la CD, le Dr B. Roethlisberger, dont

le mandat de président a également été renouvelé, a remercié la Dresse F. Depeursinge de son action au sein de la CD.

Le budget de la SVM, qui s'inscrit dans une continuité et sans modification de la cotisation, a été adopté à l'unanimité par l'AD. Quant au budget 2012 de la CAFMED, il a également été adopté. Pour cette dernière, des investigations sont en cours pour trouver une alternative.

Le Comité de la SVM a ensuite fait un point de situation sur les négociations en cours avec les assureurs pour la valeur de point 2012 (nous vous invitons à prendre connaissance de l'annexe 9 de l'AD, sur www.svmed.ch, espace membres, Assemblée des délégués). Tout d'abord, il y a lieu de rappeler que le centime additionnel pour la période de neutralité des coûts prendra fin cette année. Il y aura donc dans tous les cas, et au mieux, une baisse de 1 ct. de la valeur du point pour 2012. Dans les grandes lignes, et au vu de l'incapacité des assureurs à fournir des chiffres pour déterminer la valeur du point 2012, deux options ont été soumises à l'AD :

- Soit acceptation de la baisse de valeur du point de 2 cts selon la demande des assureurs. Cela fixerait ainsi la valeur du point à 96 cts (fin du centime additionnel + baisse de 2 cts) et la situation conventionnelle serait rétablie et donc stable pour 2012;
- Soit poursuite de l'objectif visant à maintenir la valeur du point à 98 cts. Cette solution consiste en une prise de risques certaine puisque selon les options, même si tout sera mis en œuvre pour minimiser les risques, cela pourrait aussi aboutir à une valeur de point inférieure à 96 centimes.

Le comité a également rappelé le contexte politique, soit la volonté de convergence de la valeur du point consistant à fixer une valeur du point moyenne pour la Suisse et qui conduirait à une baisse sensible de la valeur du point vaudoise.

Tout en saluant la ténacité de la SVM dans les négociations tarifaires, l'AD a choisi la seconde option.

L'AD a aussi débattu du projet de révision du règlement de la garde. Une réforme de la garde étant en cours depuis deux ans, il est nécessaire de réviser le règlement afin de tenir compte des nouvelles réalités du terrain.



Courriel du comité

Après avoir été discuté au sein du groupe de réflexion et de la commission de la garde, ce règlement a été présenté à l'AD afin de permettre un large débat; il sera à nouveau présenté l'AD en 2012 en vue de son adoption.

Les points suivants ont été abordés lors de la discussion:

- Rôle de la garde et taux d'activité;
- Formes d'exercice de la garde (garde domiciliaire, garde au cabinet ou maison de la garde, permanences, renfort de la garde d'autres secteurs, gardes au sein d'établissements hospitaliers ou encore médicalisation de la CTMG);
- Garde de spécialités et conditions pour que les gardes spécialisées soient reconnues;
- Rôle et fonction du médecin conseil de la garde;
- Cas de dispenses d'effectuer la garde, en particulier la limite d'âge;
- Montant et rôle de la taxe de solidarité;
- Autonomie des secteurs de garde;
- Délais et autorités de recours.

Un point de situation a également été fait sur le référendum contre le *managed care* et la récolte de signatures en cours. Il a été rappelé que des récoltes de signatures ont lieu sur les marchés des principales villes du canton. Tout renfort est bienvenu afin de faire aboutir ce référendum qui permettra un débat public sur les réseaux de soins.

Dans le cadre du rapport du comité, un balayage des dossiers en cours a été effectué, notamment le *managed care*, la révision de la loi sur les professions médicales, la fin de la clause du besoin ou encore le projet cantonal d'audit des cabinets médicaux portant sur les nouvelles exigences de stérilisation qui a pu être freiné grâce au partenariat privé/public. Des discussions sont en cours pour aboutir à une application raisonnée des exigences fédérales dans ce domaine.

Pour clôturer cette séance, les dates des AD 2012 ont été communiquées aux délégués: jeudi 22 mars, jeudi 28 juin et jeudi 29 novembre 2012.



*La SVM vous souhaite
de très belles fêtes sous les palmiers...
ou au coin du feu*

Unique en médecine de laboratoire



Assisted Reproductive
Technologies (ART)

Cardiologie

Pathologie

Diagnostic clinique
de laboratoire

Dispositifs médicaux

Depuis 1953, il est de notre devoir de renforcer votre succès et votre assurance dans les domaines de la prévention, du diagnostic et de la thérapie. L'entreprise familiale Viollier est reconnue pour sa fiabilité, ses innovations constantes et son partenariat étroit et durable. Un esprit de pionnier et une passion pour la prestation de service en médecine de laboratoire doivent vous convaincre de devenir des ambassadeurs Viollier enthousiastes.

[Vous aussi, laissez-vous séduire](#)

Viollier Morges SA | Chemin du Crêt 2 | 1110 Morges | T +41 (0)21 804 93 63 | F +41 (0)21 804 93 64
contact@viollier.ch | www.viollier.ch | [Détail comme vision](#)

RANDIN-HOFFMANN

Centre Orthopédique du Nord Vaudois

- Fabrication:** Prothèses, Orthèses, Corsets orthopédiques, Ceintures médicales, Chaussures sur mesure, Supports plantaires orthopédiques sur mesure.
- Vente:** Chaussures de séries, Bas sur mesure à varices ou de contention, Prothèses de seins, Sous-vêtements, Tempur, Matériel de réhabilitation.
- Location:** Chaises roulantes, Lit électrique, Potence, Cadre de marche, etc.

Rue du Four 15 - 1400 Yverdon-les-Bains - Tél. 024 425 84 46 - Fax 024 425 07 86
 E-mail: randinortho@hotmail.com - www.randin-hoffmann.ch

**Pour vos dossiers médicaux
personnalisés et tous vos
imprimés médicaux**



**IMPRIMERIE
FLEURY**

IF Imprimerie Fleury Sàrl
 Rue des Petits-Champs 13
 1400 Yverdon-les-Bains

T 024 425 90 19
 F 024 425 62 12
info@imprimeriefleury.ch
www.imprimeriefleury.ch



svm express

Lu pour vous

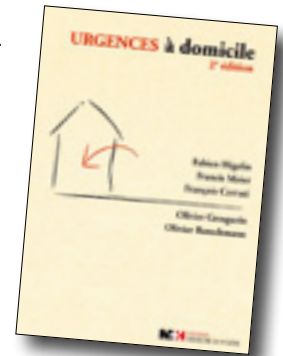
Urgences à domicile, 2^e édition

Quel médecin ne s'est pas retrouvé au domicile d'un patient, seul, muni d'une trousse d'urgence, loin de l'atmosphère rassurante du cabinet médical ou du milieu hospitalier? Face à des symptômes peu spécifiques, à une situation clinique équivoque ou à une détresse vitale, il se trouve bien souvent confronté au doute.

Gérer l'incertitude représente le réel défi de l'intervention à domicile. S'appuyant sur les données récentes de la médecine factuelle, ce livre relève ce défi en proposant une approche

originale basée tant sur l'épidémiologie que sur la recherche des symptômes et signes d'alarme. Cette deuxième édition enrichie de nouveaux chapitres propose une mise à jour complète des thèmes abordés.

Editions Médecine & Hygiène.
Commande sur <http://www.medhyg.ch/boutique/index.php/urgences-a-domicile-2e-editions.html>



Cicéron et Hippocrate

Les règles ont changé pour le médecin qui doit témoigner

Véronique Matthey, juriste



Entrés en vigueur le 1^{er} janvier 2011, les nouveaux codes fédéraux de procédures civile et pénale ont modifié, en partie, le statut du médecin appelé à témoigner. Avant d'aborder ces changements, rappelons que le témoin doit se rendre à la convocation qui lui est adressée. En cas d'empêchement, il peut tenter d'obtenir une convocation à une autre date.

Selon la règle générale des codes fédéraux de procédure, tout tiers a le devoir de participer à l'établissement des faits. Toutefois, les soignants tenus par un devoir de confidentialité en vertu de l'article 321 du Code pénal peuvent, en principe, refuser de témoigner. Ce droit de refus n'est cependant pas absolu. Il y a lieu de relever deux types d'exceptions:

- Les situations dans lesquelles il y a une obligation de renseigner une autorité (sur ce point, nous vous renvoyons au dossier sur le secret professionnel sur www.svmed.ch, espace membres, services aux membres, rubrique conseils juridiques);
- Le soignant a été délié de son obligation de confidentialité, soit par le patient, soit par l'autorité compétente, en l'occurrence le Conseil de santé pour le canton de Vaud.

Il y a lieu de relever que le médecin, même lorsqu'il a été délié, peut refuser de témoigner s'il rend vraisemblable que l'intérêt au maintien du secret prévaut sur l'intérêt à la révélation. Il appartiendra à la jurisprudence de définir les contours de ce «droit» de refuser de témoigner. A noter encore qu'en cas de refus injustifié de collaborer, le témoin «récalcitrant» s'expose à des sanctions, l'amende notamment.

Si d'emblée le médecin choisit de témoigner, il doit préalablement se faire délier de son secret, par son patient ou, à défaut, par l'autorité compétente.

Nous vous renvoyons également à la conférence DuoThema de novembre 2010 et à la contribution de Me Jean-François Dumoulin, *Le médecin appelé au tribunal en tant que témoin ou expert: quelques clés*. Des brochures sont encore disponibles, sur demande, au secrétariat de la SVM.

Le tigre

de papier à la diète ...



Comment réduire sa paperasse à la portion congrue ?

L'accroissement constant de tous les documents papiers liés au dossier du patient, à sa facturation nécessite une réflexion de tous les instants. La Caisse des Médecins l'a fait pour vous et a développé les outils nécessaires pour leur quasi abandon, en dotant sa variante internet d'un archivage performant. Tout le dossier du patient en un seul clic ...

Conseils + services + logiciels = Caisse des Médecins



ÄRZTEKASSE



CAISSE DES MÉDECINS

CASSA DEI MEDICI

CAISSE DES MÉDECINS

Société coopérative · Agence Vaud

Chemin de Cloalet 4 · 1023 Crissier

Tél. 021 631 35 60 · Fax 021 631 35 69

www.caisse-des-medecins.ch

vaud@caisse-des-medecins.ch

svm express

Flash Programme cantonal Diabète

Vivre mieux avec une maladie chronique

En septembre a débuté le projet pilote Vivre mieux avec une maladie chronique. Cette méthode de « coaching par les pairs », développée par l'Université de Stanford, vise à améliorer l'autogestion de la maladie et ses implications sur la vie quotidienne. Elle consiste en des ateliers interactifs structurés réunissant une dizaine de participants et animés par une personne porteuse d'une maladie chronique et un soignant. Informations: Mme Vallotton, tél. 021 657 19 20.

Transition pédiatrique

Ce projet s'adresse aux adolescents et jeunes adultes atteints d'un diabète ainsi qu'à leur famille. Il s'agit d'un programme structuré de transition entre la pédiatrie et les soins adultes. Depuis juillet, une infirmière de transition soutient et accompagne une vingtaine d'adolescents de tout le canton dans les différents contextes de leur vie quotidienne. Plus de renseignements auprès de Mme Aquarone-Vaucher, mobile 079 556 34 01.

Activité physique DIAfit chez les patients diabétiques adultes de type 2

Le septième centre DIAfit du canton a ouvert ses portes à l'Hôpital de Lavaux début novembre. L'objectif du programme DIAfit est de permettre aux patients diabétiques de type 2 d'initier une activité physique encadrée par une équipe spécialisée interdisciplinaire. Les patients sont adres-

sés au centre par leur médecin traitant et les frais sont pris en charge par les caisses maladie. Informations: www.diafit.ch

Promotion de l'activité physique pour enfants et adolescents diabétiques de type 1

Les enfants diabétiques qui souhaitent pratiquer une activité physique sont souvent freinés par leur entourage qui craint d'éventuelles conséquences graves, comme le malaise hypoglycémique. En novembre, le premier atelier d'activité physique a permis à une vingtaine de jeunes et leur famille de tester de nouvelles expériences motrices et d'acquérir des compétences dans un cadre sécurisé. Ce projet sera poursuivi en 2012. Un coach sportif sera également à disposition pour soutenir les jeunes. Pour plus d'informations, e-mail: jerome.spring6@gmail.com.

Sensibilisation des professionnels à l'éducation thérapeutique

Le but du projet est d'introduire les principes de l'éducation thérapeutique auprès des professionnels de la santé qui prennent en charge des patients souffrant d'un diabète ou d'autres maladies chroniques. Un cours pilote réalisé dans la région lausannoise en collaboration avec l'Association Réseau de la communauté sanitaire de la région lausannoise (ARCOS) a débuté le 15 décembre.

Dresse Isabelle Hagon-Traub, directrice du programme cantonal Diabète. Informations: www.vd.ch/diabete - E-mail: programme.diabete@ehc.vd.ch

Les Jeudis de la Vaudoise

Pour vous inscrire: www.svmed.ch, rubrique Formation continue.



Société Vaudoise de Médecine
Formation continue - reconnue SSMI

Jeudi de la Vaudoise

Médecine du sport

Jeudi 19 janvier 2012,
CHUV, auditorio César-Roux

Organisateur: Dr Gérald Gremion, PD & MER CHUV
Modérateur: Dr Alain Schwob

8 h 30 Accueil
 9 h-10 h Séance plénière
Examen d'aptitude à la pratique sportive
 Dr Boris Gojanovic
La physiothérapie: pour quel sportif?
 Dr Pierre-Etienne Fournier
 10 h Pause
 10 h 15-12 h 15 Séminaires interactifs

Experts: Dr Gérald Gremion, Dr Carlo Bagutti, Dr Rainer Bielincki, Dr Vincent Chollet, Dr Yan Eggel, Dr Pierre-Etienne Fournier, Dr Boris Gojanovic, Dr Gil Guttmann.

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires

Sponsor principal



Co-sponsors






Clinique chirurgicale et Permanence de Longeraie

S.O.S. MAIN

- Centre de traumatologie et de chirurgie réparatrice de la main et des extrémités
- Chirurgie reconstructive des nerfs périphériques et du plexus brachial
- Microchirurgie
- Chirurgie orthopédique
- Chirurgie plastique et reconstructive
- Chirurgie esthétique
- Physiothérapie et rééducation fonctionnelle
- Ergothérapie
- Urgences jour et nuit

1003 Lausanne – Avenue de la Gare 9 – Téléphone 021 321 03 00 – Fax 021 321 03 01



Grand-Rue 92
1820 Montreux
Tél. 021 963 07 08
Fax 021 963 14 07

Les cabinets médicaux sont notre spécialité

Budget d'installation
Gestion comptable et fiscale
Décomptes salaire du personnel
Assurances sociales

Expert fiduciaire diplômé et membre de FiduciaireSuisse

Clinique de
La Source
Lausanne

La qualité au service de votre santé

La Clinique de La Source a le plaisir d'accueillir dans son enceinte, dès le 1^{er} décembre 2011, le Cabinet de Chirurgie viscérale du

Professeur Jean-Claude GIVEL
Spécialiste FMH en Chirurgie viscérale

et du

Docteur Adrien TEMPIA
Spécialiste FMH en Chirurgie viscérale

Avenue Jomini 8 – 1004 Lausanne
Tél.: 021 648 81 11
Fax: 021 648 81 10
e-mail: secretariat@cabchirvisc.ch

Leader dans son domaine, la Clinique de La Source est reconnue pour la qualité des soins et les prestations de premier ordre qu'elle offre grâce à un personnel soignant hautement compétent et des médecins associés tous qualifiés dans leur spécialité: Oncologie médicale et chirurgicale, chirurgie laparoscopique digestive, cardiologie interventionnelle, chirurgie orthopédique et neuro-chirurgie, urologie, gynécologie et obstétrique, chirurgie esthétique.

THE SWISS LEADING HOSPITALS

Avenue Vinet 30
1004 Lausanne - Suisse

Tél. +41 (0)21 641 33 33
Fax +41 (0)21 641 33 66

www.lasource.ch
clinique@lasource.ch

EFQM
Recognized for excellence

CONSULTATION DE COUPLE
LA PLATEFORME VAUD
0840 860 860

Consultation de couple ou individuelle à toutes les étapes de la vie à deux

Vous souhaitez aborder les questions relatives à des sujets tels que :

- Communication – Sexualité
- Désir d'enfant – Questions éducatives – Partage des tâches
- Famille recomposée
- Différences culturelles
- Argent – Violence
- Retraite – Perspective de séparation, de divorce

Nous vous offrons douze lieux de consultation dans le canton pour :

- Information, orientation
- Conseils, coaching
- Accompagnement, soutien
- Intervention de crise
- Thérapie de couple

Entretiens confidentiels et financièrement accessibles

Pour nous trouver:		www.consultationconjugale.ch	
Bex	021 631 01 62	Orbe	021 320 34 61
Echallens	021 320 34 61	Oron	021 560 60 60
Montreux	021 631 01 62	Payerne	021 560 60 60
Morges	021 804 98 98	Renens	021 631 01 63
Nyon	021 631 01 67	Vevey	021 631 01 65
		Yverdon	024 557 20 00
		Lausanne :	
		Caritas Vaud	021 320 34 61
		Csp	021 560 60 60
		Profa	021 631 01 62

Département de la santé et de l'action sociale

CARITAS Vaud

ASSOCIATION PROFETA
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT

Opinion

Employée des caisses maladie ?

Je reçois un téléphone de la Visana m'annonçant qu'un de mes patients veut signer une assurance impliquant le réseau Delta dont je ne suis pas.

On me dit gentiment que ce serait dommage de perdre un patient juste pour cette raison. Je demande des informations : on me cite tous les médecins qui ont adhéré – leurs noms me donnent une certaine confiance – puis je reçois la Charte. Je vous laisse le plaisir d'en prendre connaissance sur : www.reseau-delta.ch/canton-vaud/qui-sommes-nous.hp?id=60; ainsi que des conditions d'adhésion (extrait ci-dessous).

Au fond, c'est un poste d'employée des caisses maladie qu'on propose. Un CV? De quel droit? M'imposer des heures de formation, en plus de celles que j'effectue régulièrement

sur mon temps de travail et à mes frais? Participer aux assemblées générales (indispensable)? On m'impose un laboratoire? Qui est l'heureux élu? Et mon labo?

C'est un scandale. Je ne comprends pas mes confrères qui ont signé et je me demande où est leur fierté pour se laisser manipuler de la sorte.

Comment la SVM et la FMH tolèrent-elles ces manœuvres destinées à nous soumettre totalement à des vendeurs sans scrupule? Comment? Pour moi, c'est clairement un refus total, et si la liberté a un prix, je le paierai. J'ai besoin de savoir que «je» suis encore.

Courrier adressé à la SVM par la Dresse Madeleine Urstein, médecin généraliste à Lausanne

La Commission de déontologie de la SVM a pris des sanctions contre un de ses membres

Dans sa séance du 14 juin 2011, la Commission de déontologie de la SVM a condamné le Dr Julien Bogouslavsky à une suspension de deux ans de sa qualité de membre de la Société vaudoise de médecine à compter du 1^{er} octobre 2011 pour infraction à l'article 42 du Code de déontologie de la FMH qui dit :

«Est contraire à la déontologie tout acte non professionnel du médecin qui est punissable selon la loi et qui nuit à l'image ou au crédit de la profession.»

Pour la Commission de déontologie, Dr B. Roethlisberger, président

Prochaines parutionsnuméro 01/2012 – 1^{er} février

délai rédactionnel, 16 janvier

numéro 02/2012 – 20 février

délai rédactionnel, 21 mars

Vous avez déménagé ?

Nous vous remercions d'annoncer votre changement d'adresse

à info@svmed.ch le plus rapidement possible afin que le CMV continue de vous parvenir.

Le secrétariat de la SVM

portrait

Professeur Urs Eiholzer

«Un créatif qu'on essaye de trop cadrer devient destructeur.»

Conscient de ses talents, conscient d'être une personnalité qui sort du lot, le Dr Urs Eiholzer, pédiatre et endocrinologue, parle de ses succès avec un plaisir évident. Pourtant on sent aussi une pointe d'interrogation dans ses propos, comme s'il s'étonnait encore, à 60 ans, d'avoir si bien réussi.

Le Dr Urs Eiholzer a étudié à Bâle où il est né dans une famille d'enseignants humanistes et cultivés. Il a choisi la médecine car «elle fonctionne selon une hiérarchie et que cela me convenait bien, sûrement parce que toute ma vie a été marquée par la recherche d'un père», confie-t-il d'emblée. Son enfance agitée, son besoin vital de se trouver, de se réaliser et de prendre une revanche semblent constituer les fils rouges de son existence. Urs Eiholzer revient à plusieurs reprises sur ces thèmes, avec un mélange de franc-parler et de pudeur; il évoque aussi ses dix ans de psychanalyse commencée en Suisse romande.

La parenthèse *Disque d'Or*

Amoureux de la navigation, il saisit une occasion unique qui s'offre à lui en 1978, alors qu'il est à quelques mois de son examen final de médecine: faire partie de l'équipage de Pierre Fehlmann sur *Disque d'Or*, dans la Course autour du monde. Entre l'Afrique du Sud et la Nouvelle-Zélande, il vivra trente-quatre jours «grandioses». Mais aussi des moments de solitude «consacrés à lire Hölderlin et à fantasmer», avoue Urs Eiholzer, isolé sur ce bateau à cause de son manque de maîtrise, à l'époque, de la langue française. Il revient de ce périple secoué, un peu perdu, déprimé, «même si nous avons été accueillis comme des stars», se souvient-il.



steriswiss
Vaud

SERVICE CERTIFIÉ

POUR LE RETRAITEMENT DES DISPOSITIFS MÉDICAUX

Déchargez-vous du travail exigeant de stérilisation et profitez des avantages financiers pour vous recentrer sur l'exercice de la médecine. www.steriswiss-vaud.ch

Steriswiss Vaud SA | chemin des Dailles 12 | 1053 Cugy VD
021 731 30 22 | info.lausanne@steriswiss.ch



COMPÉTENCES EN MILIEU OPÉRATOIRE DEPUIS 1961

Votre partenaire pour le conseil, l'investissement et la maintenance de matériel médical fête ses 50 ans!

2011 marque aussi l'arrivée d'un nouveau service: un shop en ligne www.marcel-blanc-shop.ch qui vous permet de commander toute l'instrumentation et nos consommables d'un simple clic!

Votre satisfaction est notre objectif.

www.marcel-blanc.ch - info@marcel-blanc.ch - En Budron C2
1052 Le Mont-sur-Lausanne - T 021 654 30 80 - F 021 652 44 10



Agnès Forbat



Le spécialiste confirmé

Urs Eiholzer poursuit sa formation, entre en pédiatrie un peu par hasard et passe notamment trois ans au CHUV, dans le service du professeur Emile Gautier qu'il considère comme son père en médecine. Il se tourne ensuite vers Zurich, « la Mecque de la pédiatrie à l'époque », respectivement le service d'endocrinologie pédiatrique des professeurs Prader et Zachmann. Il trouve là sa voie véritable, la spécialité où il se développe et excelle rapidement.

Pourtant, après avoir obtenu son FMH, il se trouve poliment renvoyé du *Kinderspital*. « Il est certain que ma créativité, d'abord saluée, a ensuite gêné. Or, un créatif qu'on essaye de trop cadrer devient destructeur », précise Urs Eiholzer qui s'est heurté à cet obstacle plusieurs fois dans sa vie. Formé aussi à la médecine psychosomatique et psychosociale, il ouvre alors un cabinet privé. En 1987, il crée le Centre d'endocrinologie pédiatrique de Zurich (www.pezz.ch), probablement le succès le plus éclatant de sa carrière. Dans ce centre privé, la recherche est financée par des mécènes, ce dont le Dr Eiholzer est légitimement fier. Le PEZZ est peu à peu devenu un institut phare reconnu en Europe et accueille aujourd'hui 1500 patients par an. La notoriété du Dr Eiholzer vient essentiellement de ses travaux et de sa pratique qu'il

consacre au syndrome de Prader-Willi. Auteur de nombreux articles et publications, souvent sollicité par les médias, il est nommé professeur à l'Université de Zurich en 2002.

Le lien du Dr Eiholzer avec la Suisse romande reste vivant puisqu'il a retravaillé quelques années à temps partiel au CHUV et partage actuellement, un jour par mois, le cabinet du Dr P.-O. Rosselet à Lausanne. Il évoque avec affection le Jura, la Venoge et bien sûr le Léman, la navigation à voile restant son sport favori. Une activité qu'il pratique en famille et dont il immortalise quelques souvenirs à travers ses aquarelles.

Volubile, Urs Eiholzer pratique une franchise extrême, quitte à déplaire : « Je polarise les opinions », affirme-t-il, peut-être avec un brin de provocation. Il a su s'affranchir de conventions qu'il estime inutiles et donne l'impression d'être un homme libre, continuellement en mouvement. Resté fidèle à lui-même, il est aujourd'hui devenu le « père » de ceux avec qui il travaille.

in fine



Société Vaudoise de Médecine

Formation continue et postgraduée en **médecine d'urgence à domicile** destinée aux médecins de premier recours



Contact
SVM
Secrétariat de la formation continue
Chemin de Mornex 38
Case postale 7443
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05
Fax 021 651 05 00
E-mail: formationcontinue@svmed.ch

Formation continue

Inscriptions et tarifs

Médecin assistant de l'ASMAV et Membres de la SVM

Par atelier: Fr. 60.-, pour les 19.01, 23.02 et 22.03.12.
Fr. 75.- pour les 26.04 et 14.06.2012.

Par thème: Fr. 150.-.

Non-membres de la SVM

Par atelier: Fr. 80.- les 19.01, 23.02 et 22.03.12.
Fr. 100.- pour les 26.04 et 14.06.2012.
Par thème: Fr. 200.-.

Lieux

Centre de formation la Rama, Montheron
Le 26.04.2012 exclusivement:
CHUV – Niveau 05 – COP
(entrée par les Urgences de la PMU)
Rue du Bugnon 44, Lausanne

Accréditation: 1 pt/1heure

Formation continue certifiée en Médecine interne (SSMI). Formation post-graduée validée pour l'obtention du titre FMH en Médecine interne/ Médecine interne générale, à condition d'avoir participé à l'entier de la formation.

Organisation des cours

Commission de la formation continue de la SVM
Responsable: Dr Philippe Staeger, PMU, SVM

Nouveau! Inscription par internet sur www.svmed.ch rubrique formation continue

Thèmes et dates

19.01.12 Chirurgie

- atelier 1: Traumatologie
- atelier 2: Petite chirurgie
- atelier 3: Douleurs abdominales

23.02.12 Cardio-pulmonaire

- atelier 1: Douleurs thoraciques
- atelier 2: Dyspnée
- atelier 3: Arythmies

22.03.12 Urgences psychiatriques

- atelier 1: Risque suicidaire
- atelier 2: Agitation – Violence
- atelier 3: Psychogériatrie

26.04.12 Réanimation

- atelier 1: Coma (1h30)
- atelier 2: Basic Life Support (1h30)

14.06.12 Médecine légale

- atelier 1: Urgences médico-légales (2h)
- atelier 2: Droit médical

Une proposition du contenu de la trousse d'urgence en lien avec le thème abordé est présentée en fin de chacun des cinq après-midi.

Déroulement

- Dès 13h, accueil des participants
- 13h30 à 17h30, ateliers avec une pause de 15 minutes entre chaque atelier.

Les ateliers sont animés par des experts, en groupes d'une dizaine de personnes. Ils sont destinés aux médecins qui pratiquent la garde médicale à domicile.

Cette organisation est rendue possible grâce à nos partenaires



l'après-midi du 23.02.12



les après-midi des 22.03 et 14.06.2012



Société vaudoise de médecine
Chemin de Mornex 38
1002 Lausanne
Tél. 021 651 05 05
Fax 021 651 05 00
info@svmed.ch
www.svmed.ch

Rédacteur responsable
Pierre-André Repond
Secrétaire général/PAR

Secrétaires de rédaction
Catherine Borgeaud Papi/CBP
Agnès Forbat/AF
(Ftc, Lausanne)

Comité de rédaction du CMV
Dr Georges Buchheim
Dr Louis-Alphonse Crespo
Dr Henri-Kim de Heller
Dr Jean-Pierre Pavillon
Dr Jean-Pierre Randin
Dr Patrick-Olivier Rosselet
Véronique Matthey, juriste/VMA

Régie des annonces et mise en page
Inédit Publications SA
Tél. 021 695 95 95
www.inedit.ch

Photographies
© photlook – Fotolia.com
© Dmitry Ersler – Fotolia.com
© Carlos Santa Maria – Fotolia.com
© Junial Enterprises – Fotolia.com
© Catherine Borgeaud Papi/CBP

Le Comité de la SVM encourage ses membres à adresser un courrier de lecteur à la rédaction du CMV. Il prie toutefois les auteurs de se limiter à un texte de 1500 caractères au maximum, espaces compris. Si le texte devait dépasser cette longueur, des coupures pourraient être apportées par la rédaction.

Le Comité de la SVM rappelle que la présence d'un encart publicitaire dans le CMV n'engage pas la SVM.

Tant qu'il ne saura pas voler,
vous pourrez compter sur la Rega.



Devenez donateur: www.rega.ch

rega 

AURIGEN, DIANALABS ROMANDIE ET POLYANALYTIC,
VOS LABORATOIRES VAUDOIS DE PROXIMITÉ

*vous souhaitent une nouvelle Année 2012
pleine d'enchantelements*



La direction et les collaborateurs de nos laboratoires vous remercient
de la confiance accordée tout au long de l'année 2011

aurigen • Lausanne •

 www.aurigen.ch

dianalabs romandie

 www.dianalabs.ch

polyanalytic • Lausanne •

 www.polyanalytic.ch



● membres du réseau medisupport